



CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

<b>AVIS DE PROMULGATION</b>
-----------------------------

**AVIS est par la présente donné par le soussigné que :**

Le règlement n°159-11 intitulé « *Règlement visant à modifier le règlement numéro 44-97 édictant le schéma d'aménagement révisé de la MRC des Collines-de-l'Outaouais et visant à agrandir la aire d'affectation rurale dans la municipalité de Val-des-Monts* » est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2012, date de signification de la avis du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire à cet effet.

Donné à Chelsea, ce **septième** (7<sup>e</sup>) jour du mois de **novembre 2012**.

Ghislain Poulin  
Directeur général et secrétaire-trésorier